



37ème session du Conseil des droits de l'homme

Point 4 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur la situation des droits de l'homme en Syrie

Genève, le 13 mars 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Commission d'enquête pour son infatigable engagement. Son dernier rapport illustre, une fois encore, la gravité et l'échelle des violations du droit international commises en Syrie depuis 7 ans.

La Commission d'enquête constate notamment que les civils et les objets à caractère civil – en particulier la mission médicale – continuent d'être la cible d'attaques délibérées, en violation flagrante du droit international humanitaire. Associées à l'utilisation de siège et de la famine comme méthode de guerre, de telles attaques ont des conséquences humanitaires intolérables sur la population civile.

La Suisse soutient pleinement les recommandations de la Commission d'enquête et exhorte le gouvernement syrien à lui garantir l'accès au territoire syrien. Afin que justice puisse être rendue, la Suisse réitère son appel à un déferrement de la situation à la Cour pénale internationale.

Monsieur le Président,

L'adoption de la résolution 2401 du Conseil de sécurité envisage une cessation immédiate des hostilités. La Suisse appelle une nouvelle fois toutes les parties au conflit armé syrien, ainsi que les Etats jouant un rôle dans le cadre des hostilités en cours, à pleinement s'investir en ce sens.

En dépit des considérations sécuritaires, la Suisse souligne que la lutte contre le terrorisme ne justifie en aucun cas - ni à Afrin, ni à Ghouta ou Idlib, ni à Raqqa, ni ailleurs - de déroger au respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. La résolution 2401 du Conseil de sécurité doit donc être pleinement implémentée.

Monsieur le Président,

De l'avis de la Commission d'enquête, quelles mesures devraient être prises pour assurer une mise en œuvre de la résolution 2401 conformément au droit international ?

Je vous remercie.